

Mazan le 15/03/14

Lettre ouverte à M. le Maire.

Cette nuit, en rentrant à Mazan par la route de Carpentras, j'ai été atterré par la vision que j'ai eue.

Depuis des années, en passant par certains villages comme Ville-sur-Auzon, Velleron, Saint Didier et pleins d'autres je me disais qu'à Mazan nous avions la chance de ne pas avoir, comme eux, au centre du village, une énorme source de pollution lumineuse.

Et bien ça y est, nous faisons partie du club. Notre église brille de mille feux.

Sous le maire précédent, il m'avait suffi de discuter pendant 10 mn dans une librairie avec une de ses adjointes pour la sensibiliser au problème de la pollution lumineuse, elle m'avait demandé de la documentation pour pouvoir en parler avec lui. Celui-ci m'a expliqué plus tard, qu'il avait donc refusé les éclairages décoratifs implantés dans le sol et demandé (malgré l'opposition bien compréhensible des éclairagistes) de ne mettre des lampadaires que d'un seul côté de la Venue de Carpentras. Tous les utilisateurs de cet axe ont pu se rendre compte que c'était largement suffisant et je cite souvent cette réalisation en exemple lors de réunions ou sur les forums d'internet.

Lors de la précédente campagne électorale je suis intervenu pendant une de vos réunions publiques (tout comme chez certains de vos adversaires), pour vous sensibiliser à ce problème méconnu, qu'est la pollution lumineuse. C'est un fléau pour les espèces vivantes, à chacune de nos rencontres ce fut quasiment le seul sujet de nos conversations chaque fois vous m'avez dit que vous en tiendrez compte.

Je vois encore une fois que ce n'est pas le cas.

Pour rappel, les bonnes pratiques sont pourtant simples et de bon sens : ne pas mettre d'éclairage de bas en haut (la plus grande partie de la lumière émise se perd dans le ciel), limiter sa puissance au strict nécessaire (pas besoin d'y voir comme en plein jour), limiter son utilisation dans le temps (si il n'y a personne pour en profiter, elle ne sert à rien), préférer des éclairages monochromatiques plutôt que ceux à large spectre (plus facile à filtrer pour les astronomes), ne pas éclairer au-dessus de l'horizontale, mettre des caches sur les projecteurs pour la limiter au bâtiment visé, éviter les glaces latérales des lampadaires qui la diffusent, etc. . En fin de compte, c'est un peu comme le tabac, l'alcool, la vitesse et autres, à petites doses c'est bon, sinon, ça peut vous tuer.

Dès votre arrivée, vous avez permis l'implantation des éclairages décoratifs encastrés dans le sol, malgré le fait de n'avoir jamais vu de touristes chinois s'extasier devant eux à 3 heures du matin, j'ai pensé à une erreur de jeunesse bien malheureuse, mais une erreur quand même. Comme je le disais à mes élèves pilotes la première fois, c'est une erreur, on s'explique, mais la deuxième fois, ça devient une faute.

J'ai donc rencontré votre responsable technique, pour lui donner quelques informations ainsi que de la documentation, je suis passé aussi au service du Cadastre pour voir si on pouvait limiter l'éclairage des lotissements en construction. A l'heure où de plus en plus de communes coupent totalement ou en partie leurs éclairages publics, à l'heure où l'État (par les Grenelles de l'environnement, par l'obligation de coupure de certains éclairages, par une politique d'économie d'énergie, etc.) et les médias (journaux télévisés, émissions médicale ou autres) prennent en compte ce problème, à l'heure où le réchauffement climatique nous pousse vers le gouffre, notre village vient de faire un pas de plus vers lui.

Depuis le début de l'apparition de la vie sur terre, celle-ci est régie par l'alternance jour-nuit. Cela fait moins d'un siècle que l'éclairage public est apparu. Ce n'est pas suffisant pour que la flore, la faune et

l'espèce humaine s'y adaptent. C'est inscrit dans les gènes, que ce soit du plus petit des coraux jusqu'à nous.

De plus, chaque point lumineux participe au réchauffement climatique, pas seulement par l'énergie consommée, mais aussi par la présence du rayonnement lumineux, qui comme toutes ondes, lorsque elle touche un objet quelconque suffit à l'échauffer même si ce n'est que de quelques centièmes ou millièmes de degrés. Les océans ne sont bien faits que de petites gouttes d'eau.

Le noir est nécessaire pour que nos enfants puissent grandir, car l'hormone de croissance est libérée pendant leur sommeil, je ne peux pas croire qu'autour de notre église, il n'y ait pas d'enfants et si un seul d'entre eux, subit l'intrusion de cette lumière dans sa chambre son sommeil sera perturbé. Cette perturbation peut même être une cause d'obésité. Je ne pense pas qu'il vous en remerciera, je ne pense pas non plus, que ses parents soient d'accord d'attendre 1h du matin que ces lumières s'éteignent pour le mettre au lit, comme vous en fait obligation la loi.

Cette lumière intrusive est source d'insomnies, donc vous êtes aussi responsable du mauvais sommeil et de la prise de somnifères de certains des mazarins qui y sont soumis.

Certaines des hormones et protéines qui régulent notre corps sont créées par l'absence de lumière, sa présence dérègle ces cycles, ce qui augmente le risque de cancers de tous types. Lorsqu'une personne habitant autour de l'église vous expliquera qu'elle fait une chimiothérapie ce pourrait être aussi un peu grâce à vous.

Les problèmes de couples pourraient être accrus car la lumière la nuit, a aussi une action sur la libido, encore un problème à mettre à votre palmarès.

Avez-vous essayé de regarder directement les éclairages à led dans la montée de l'église ? Parlez-en à notre opticien, il vous expliquera les dégâts qu'ils font à la vision de nos enfants si ceux-ci les subissent, les éclairages dans le sol sont aussi dangereux s'ils jouent dessus ou autour. Si vous croisez autour de l'église un enfant qui a mal aux yeux ...

Vous serez dans pas longtemps, responsable de la mort de milliers d'insectes, vous pourriez faire installer des bancs sous les points lumineux et près des spots dans le sol, pour que nous puissions venir en famille les voir mourir d'épuisement. La plupart des insectes se déplacent la nuit en se servant des étoiles, de la Voie Lactée ou de la Lune pour se guider. S'ils passent à proximité d'éclairages artificiels ceux-ci prennent le dessus, donc pour se recaler, ils vont se mettre à tourner autour sans arrêt. Les spots dans le sol, eux, en inversant leur référence d'horizontalité, les obligent à voler à l'envers (trois ocelles sur leurs têtes leur indiquent le haut (plus clair) et le bas (plus sombre)), approchez-vous, vous les verrez décoller puis se retourner jusqu'à la mort. En France nous avons plus de 4500 espèces de papillons, seules 250 vivent le jour, la plupart de ceux qui sont actifs la nuit, sont aussi des pollinisateurs comme les abeilles. C'est la nuit qu'il y a le plus de vie en activité. Il suffit de deux ans pour qu'il n'y ait quasiment plus de vie autour d'un point lumineux. La pollution lumineuse est la deuxième cause de mortalité des insectes derrière les pesticides.

Je ne vous parlerai pas des oiseaux migrateurs, qui, éblouis, doivent voler plus haut pour voir les étoiles qui les guident ou heurtent les immeubles, mourant par milliers, ni des lucioles avec lesquelles je jouais sur les garrigues dans ma jeunesse et qui ont quasiment disparues de France.

Même les arbres autour de l'église vont subir des effets néfastes.

Vous ne pouvez même pas m'opposer la sécurité comme argument pour vous défendre, là où il y a moins de lumière elle augmente, moins d'incivilités, moins d'accidents routiers et de vitesse, moins d'agressions. Sinon, les villes qui coupent leurs lumières les auraient vite rallumées.

Je ne développerai pas non plus l'argument financier, car tout le monde comprendra que laisser allumer des lumières alors qu'il n'y a pas une personne qui circule ou qui admire nos murs de pierre est un gaspillage. A l'heure où on nous demande par des spots télévisés, d'éteindre nos appareils électriques en veille, vous pourriez montrer l'exemple.

Je suis vraiment désolé d'en être arrivé là, je prie les membres de votre équipe que je connais ainsi que vous de m'en excuser, mais vous comprendrez M. le Maire, que je ne peux plus me taire, car ce serait de la non-assistance à personnes et nature en danger.

Je vous accuse donc de ne pas avoir tenu compte de mes informations et de ne pas avoir appliqué le principe de précaution en les vérifiant.

Je vous accuse de mettre la santé de nos concitoyens en danger.

Je vous accuse de ne pas avoir fait les bons choix quand cela était possible, de nous les imposer maintenant pour des années et ainsi d'avoir gaspillé nos impôts.

Je vous accuse de vous dire écologiste alors que les faits prouvent le contraire.

Je vous accuse de pousser un peu plus nos enfants vers un avenir catastrophique, dont l'enjeu n'est plus au niveau de notre ville, mais au niveau planétaire.

La pollution lumineuse est un sujet qui m'intéresse car je fais de l'astronomie. J'ose espérer que vous avez fait preuve de plus de capacités dans les autres domaines que je ne connais pas. Quant aux élections je vais éviter de faire une faute.

Je vous remercie de m'avoir lu même si j'ai été un peu long.

Cette lettre sera aussi adressée aux autres candidats pour qu'ils ne puissent pas dire qu'ils ne savaient pas. Je les autorise à la mettre sur leur site respectif.

Luc CATHALA

Quelques liens internet :

<http://cdurable.info/Eclairage-LED-diodes-electroluminescentes-Sante-risques-et-recommandations,2965.html>

<http://www.anpcen.fr/>

http://www.anpcen.fr/?id_rub=1&id_ss_rub=127&id_actudetail=53

http://www.avex-asso.org/dossiers/wordpress/?page_id=38

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-action-de-l-Etat,13457.html>

http://www.frapna-38.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=32&Itemid=229

<http://www.roc.asso.fr/protection-faune/pollution-lumineuse.html>

<http://www.webastro.net/forum/attachment.php?attachmentid=25422&d=1394981522>

<http://www.siel42.fr/document/programme-territorial-c-est-clair#/0>

<http://www.siel42.fr/document/extinction-de-l-eclairage-public#/0>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027003910>